



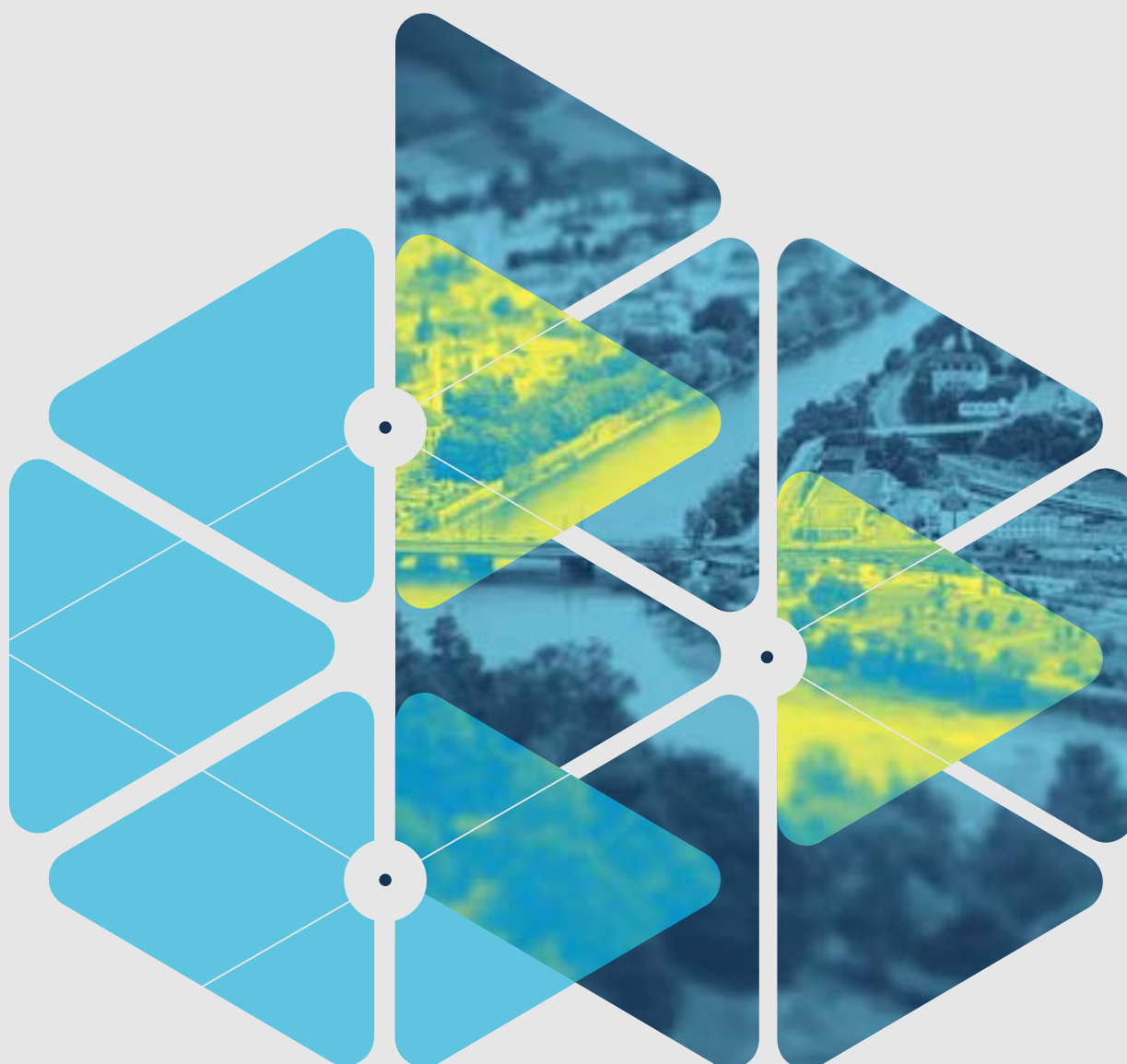
borders forum

Les territoires transfrontaliers
en première ligne ?

09/10
NOV. 2020

—

EN LIGNE



DOSSIER DE PRESSE

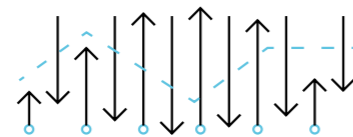
Sommaire

PRÉSENTATION DE LA JOURNÉE DU 09 NOVEMBRE 20204	PRÉSENTATION DE LA JOURNÉE DU 10 NOVEMBRE 2020 12
« Les territoires transfrontaliers en Europe et la 10 ^{ème} plateforme des GECT 2020 »	« Les territoires transfrontaliers aux frontières françaises »
« Alliance européenne pour les citoyens transfrontaliers »5	Métropoles frontalières : l'exemple des Schemas de Cooperation Transfrontaliere (SCT)13
Le soutien de l'Union européenne aux régions frontalières2	Les territoires aux frontières françaises, en première ligne de la crise sanitaire6
Les 10 ans de la Plateforme des GECT8	Santé Un hôpital transfrontalier face à la crise
L'exemple de la frontière franco-allemande..... 10	Mobilité Grand Genève, l'exemple du Léman Express
Le traité d'Aix-la-Chapelle	Attractivité Pôle métropolitain européen du Sillon lorrain: les frontaliers en première ligne
La Région grand est : un territoire frontalier marqué par la crise du covid-19	Montagnes Questions à Annie Genevard, Vice- Présidente de l'assemblée nationale, Députée du Doubs
	Citoyenneté Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai, « échanger pour façonner l'avenir »
	Territoires différenciés Les territoires transfrontaliers à l'heure de la loi « décentralisation, différenciation & déconcentration »
	CARTE DES TERRITOIRES TRANSFRONTALIERS AUX FRONTIÈRES FRANÇAISES 19
	CARTE DES FLUX DE FRONTALIERS AUX FRONTIÈRES FRANÇAISES20
	PUBLICATIONS ET PRESENTATION DE LA MOT 21

LES TERRITOIRES TRANSFRONTALIERS REPRÉSENTENT



Plus d'1 Européen sur 3 vit
dans un espace frontalier.



2 MILLIONS

de travailleurs frontaliers dans l'UE
dont plus de 20 % vivant en France.*

20 000 KM

DE FRONTIÈRES TERRESTRES INTERNES À L'UE.

37

agglomérations
transfrontalières
en Europe.



Éditorial



Christian Dupessey
Président de la MOT,
Maire d'Annemasse, Président
du Pôle métropolitain
du Genevois français

« La crise sanitaire mondiale que nous vivons met en exergue les spécificités auxquelles nos régions transfrontalières sont confrontées. Jamais nous n'aurions pu imaginer être confrontées à des fermetures de frontières si radicales. Et pourtant. Cela a véritablement engendré des bouleversements pour nos habitants. Car la frontière pour la plupart de nos territoires n'a que peu de sens tant les bassins de vie sont au quotidien pleinement transfrontaliers. Les conséquences économiques ont évidemment été fortes pour les travailleurs frontaliers, les acteurs économiques, mais pas seulement. Des familles, des vies ont été tout simplement coupées en deux pendant plusieurs mois et cela doit nous interroger. Comment arriver à faire prendre en compte concrètement, légalement, réglementairement les spécificités des territoires transfrontaliers ?

C'est bien là un défi majeur que nous avons à relever ensemble dans les prochains mois et c'est le sens de l'« Alliance européenne pour les citoyens frontaliers » que nous proposons aujourd'hui pour remettre les territoires transfrontaliers au cœur des préoccupations de l'Europe !

C'est ensemble en partageant nos expériences et en parlant d'une même voix que nous arriverons à faire reconnaître les spécificités de nos territoires transfrontaliers.

Notre 1^{er} Borders Forum des 9 et 10 novembre 2020 sera le lieu pour porter haut cette voix des territoires transfrontaliers en France et en Europe !»

DEUX JOURNÉES COMPLÉMENTAIRES

- La 1^{re} journée sera consacrée aux **territoires transfrontaliers en Europe** et à la 10^e Réunion de la Plateforme GECT.
- La 2^e journée sera consacrée aux **territoires aux frontières françaises**.

Quelques chiffres clés

8 TABLES RONDES **40** INTERVENANTS **9** PAYS REPRÉSENTÉS



Elisa Ferreira
Commissaire européen
à la Cohésion et aux
Réformes

« Construire l'Europe ensemble, c'est ne laisser personne de côté. C'est particulièrement important dans les régions transfrontalières, qui sont souvent périphériques et disposent de moins de services publics. Je suis déterminée à faire en sorte que nous donnions aux citoyens et aux entreprises frontalières un niveau d'accès adéquat non seulement aux infrastructures de base et aux services publics, mais aussi à l'emploi, à l'éducation et aux soins de santé. »



Apostolos Tzitzikostas
Président du Comité
européen des Régions

« La coopération entre les régions frontalières a été stratégique pendant la pandémie et doit être renforcée pour stimuler la reprise et la résilience de l'Europe. Des services de santé aux transports intelligents et durables, de la protection de l'environnement à l'innovation partagée, le travail conjoint des régions frontalières peut contribuer à ouvrir la voie à une intégration européenne plus forte, axée sur les besoins réels des citoyens et des communautés locales. »

PRÉSENTATION DE LA JOURNÉE DU 09 NOVEMBRE 2020

Les territoires transfrontaliers en Europe et la 10^e Plateforme des GECT¹ 2020



La 1^{re} journée du Borders Forum, co-organisée avec la Commission européenne et le Comité européen des Régions, sera introduite par Elisa Ferreira, Commissaire européenne à la cohésion et aux réformes, Apostolos Tzitzikostas, Président du Comité européen des Régions, et Christian Dupessey, Président de la MOT, Maire d'Annemasse, 1^{er} Vice-Président d'Annemasse Agglo. Elle évoquera tant les frontières intérieures de l'Europe et la gestion européenne de la crise de la Covid, que ses frontières extérieures à la veille du Brexit et au lendemain des élections américaines.

Les objectifs

- réaffirmer, avec les représentants des institutions européennes et des États, qu'au moment où le monde traverse une crise sanitaire et économique sans précédent, la coopération européenne et transfrontalière est la bonne réponse;
- mettre en valeur les GECT², leur rôle après 2020, ainsi que le projet de règlement européen ECBM³ (résolution des obstacles transfrontaliers);
- mettre en avant le traité franco-allemand d'Aix-la-Chapelle et échanger sur la possibilité d'approches similaires en Europe, afin de renforcer la coopération transfrontalière bilatérale et l'intégration européenne.

Modération de la Journée : Caroline de Camaret, Rédactrice-en chef Europe, France 24
Elle s'organisera autour de 4 tables-rondes :

TABLE-RONDE #1 10H- 11H30

Dépasser les frontières, un enjeu majeur pour l'avenir de l'Europe

TABLE-RONDE #2 11H30- 13H00

Quels outils européens pour mettre en œuvre une politique transfrontalière efficace ?

TABLE-RONDE #3 14H30- 16H00


Les 10 ans de la Plateforme des GECT – 30 ans d'INTERREG: bilan et visions d'avenir

TABLE-RONDE #4 16H00- 17H30


Le Traité d'Aix-la-Chapelle, un effet d'entraînement en Europe ?

Et deux temps forts

TEMPS FORT lors de la table-ronde #1

 **Présentation de « l'Alliance européenne pour les citoyens transfrontaliers »**

TEMPS FORT lors de la table-ronde #3

 **Remise du prix des GECT 2020 par le Comité européen des Régions**

Temps fort



Présentation de « l'Alliance européenne pour les citoyens transfrontaliers »

« LES FRONTIÈRES AU CŒUR DE L'EUROPE DE DEMAIN »
Par le Comité européen des Régions, la MOT, l'ARFE⁴ et le CESCI⁵, le 9 novembre, pendant la table-ronde #1.

Si la crise a d'abord provoqué des mesures frontalières non coordonnées, elle a aussi révélé les interdépendances et suscité de multiples formes de coopération, de solidarités transfrontalières, qu'il faut maintenant organiser et renforcer, par des politiques publiques européennes et nationales tenant pleinement compte de la spécificité des territoires transfrontaliers.

C'est pourquoi, à un moment où l'Europe s'appête à décider de son budget et de ses orientations pour la période 2021/27, le Comité européen des Régions, la MOT, l'ARFE et le CESCI, proposeront le 9 novembre une « Alliance européenne pour les citoyens transfrontaliers ».

Au nom des territoires transfrontaliers de toute l'Europe, l'Alliance plaide pour que les décisions européennes et nationales offrent davantage de ressources et de pouvoirs aux autorités frontalières, pour leur permettre d'approfondir leur coopération au-delà des frontières nationales.
Elle s'adresse aux autorités européennes et nationales.

POUR CONSULTER LE TEXTE DE L'ALLIANCE⁶
<http://www.espaces-transfrontaliers.org/actualites/news/news/show/alliance-europeenne-pour-les-citoyens-transfrontaliers/>

POUR SIGNER L'ALLIANCE
<https://ec.europa.eu/eusurvey/runner/European-Cross-Border-Citizens-Alliance>

LES SIGNATAIRES DE L'ALLIANCE PLAIDENT POUR QUE :

- ⊙ les régions frontalières soient mieux prises en compte dans les dispositifs politiques et législatifs de l'UE,
- ⊙ les régions frontalières et leurs groupements transfrontaliers soit associés à la conférence sur l'avenir de l'Europe,
- ⊙ les pouvoirs publics frontalières disposent de pouvoirs appropriés et de ressources spécifiques, ainsi que de procédures accélérées,
- ⊙ les négociations concernant le projet de règlement relatif à un mécanisme transfrontalier européen (ECBM)⁷ aboutissent,
- ⊙ les obstacles juridiques et administratifs à la coopération transfrontalière soient levés,
- ⊙ les Etats et la Commission européenne procèdent à des analyses d'impact territorial transfrontalier des politiques publiques,
- ⊙ des observatoires transfrontaliers soient mis en place pour mesurer l'intégration transfrontalière, et recenser les obstacles,
- ⊙ un cadre efficace permette la mise en œuvre de services publics transfrontaliers,
- ⊙ les régions frontalières soient associées à la mise en œuvre du pacte vert pour l'Europe, et bénéficient pleinement du plan de relance Next Generation EU,
- ⊙ un niveau minimal de coopération transfrontalière soit garanti en cas de crise mondiale, européenne ou régionale.

⁽¹⁾ Plateforme des GECT du Comité européen des Régions, accueillie par la MOT au nom des GECT aux frontières françaises, qui sont, directement ou via leurs membres constitutifs, membres de la MOT.

⁽²⁾ Groupement européen de coopération territoriale : voir page 8 « Qu'est-ce qu'un GECT? ».

⁽³⁾ European Cross-Border Mechanism.

⁽⁴⁾ Association des Régions Frontalières Européennes.

⁽⁵⁾ Central European Service for Cross-Border Initiatives (structure équivalente à la MOT aux frontières de la Hongrie)

⁽⁶⁾ Le texte est traduit dans les 24 langues officielles de l'UE.

⁽⁷⁾ COM(2018) 0373.

LE SOUTIEN DE L'UNION EUROPÉENNE AUX RÉGIONS FRONTALIÈRES



Au sein de l'Union européenne, les 40 régions frontalières terrestres intérieures représentent 40 % du territoire et près de 30 % de la population. Toutefois, les régions frontalières affichent généralement de moins bons résultats économiques que les autres régions d'un même État membre. L'accès aux services publics tels que les hôpitaux et les universités y est généralement plus difficile. Les particuliers, les entreprises et les autorités publiques, qui doivent naviguer entre différents systèmes administratifs et juridiques, y sont confrontés à des problèmes bien spécifiques.

Les échanges transfrontaliers font face à de nombreux obstacles, empêchant les régions frontalières de réaliser pleinement leur « potentiel ». Ce potentiel non exploité - « l'effet frontière » - est important. Des recherches montrent que, le long des frontières intérieures de l'UE, un gain potentiel de 2 % du PIB des régions frontalières pourrait être obtenu si un cinquième des obstacles existants étaient surmontés. Des défis similaires persistent également le long des frontières extérieures.

LE SOUTIEN D'INTERREG

La Commission européenne apporte un soutien financier à la coopération transfrontalière dans le cadre de la coopération territoriale européenne - Interreg - depuis 30 ans. Avec ses ressources limitées en comparaison avec l'ensemble de la politique de cohésion (Interreg représente moins de 3 % du FEDER), Interreg intervient principalement sur la mise en place du cadre de la coopération. La clé est d'établir de la confiance !

D'AUTRES SOUTIENS

Tout cela est mis en évidence dans la communication « Stimuler la croissance et la cohésion dans les régions frontalières de l'UE ». Avec elle, la Commission européenne

INTERREG A PERMIS DE RÉALISER BEAUCOUP EN MATIÈRE DE SOUTIEN À CES RÉGIONS. TOUTEFOIS, LES CONSULTATIONS ET LES ÉCHANGES CONTINUS AVEC LES ACTEURS CONCERNÉS ONT MONTRÉ QU'IL FALLAIT FAIRE PLUS POUR LES AIDER. DEUX LEÇONS MAJEURES ONT ÉTÉ TIRÉES :

- ① **Un soutien allant au-delà du financement** devrait être accordé aux régions frontalières pour faciliter les interactions transfrontalières.
- ② **Se concentrer sur les obstacles juridiques et administratifs** : des cadres juridiques souvent incompatibles sont présents des deux côtés d'une frontière, ce qui entrave les interactions. Il convient de travailler à l'identification, l'analyse et la levée de ces obstacles.

a lancé le processus d'aide aux régions transfrontalières pour surmonter les obstacles juridiques et administratifs. En particulier, deux éléments illustrent le soutien récent (au-delà du financement) aux régions frontalières :

- **L'initiative « b-solutions »** destinée aux très petits projets qui s'attaquent à des obstacles transfrontaliers très spécifiques dans une région transfrontalière donnée. Pour chaque projet, une évaluation juridique des causes principales des obstacles est effectuée et une solution potentielle est identifiée. (<https://www.b-solutionsproject.com/>).
- **Le mécanisme transfrontalier européen (ECBM) pour surmonter les obstacles** : la Commission a proposé un nouveau « mécanisme visant à surmonter les obstacles juridiques et administratifs dans un contexte transfrontalier ». Ce mécanisme permettrait de trouver des solutions spécifiques lorsque des cadres juridiques ou administratifs incompatibles entravent le développement de projets transfrontaliers. (<http://www.espaces-transfrontaliers.org/activites-ue/groupe-intergouv-obstacles/>).



Ce travail a un impact manifeste sur les défis mondiaux que l'Union européenne s'est engagée à relever et que la Commission européenne a définis comme priorités.

Soutenir les régions frontalières est un moyen de s'assurer qu'aucun individu ou territoire n'est laissé de côté. Les services publics sont conçus principalement dans une perspective nationale, à l'intérieur des frontières. Les citoyens vivant dans les régions frontalières, souvent périphériques, bénéficient d'un accès plus faible à ces services publics, comme les soins de santé ou l'éducation.

DES ENJEUX MULTITHÉMATIQUES

La garantie que les frontières intérieures de l'UE restent aussi perméables en termes de réseaux, comme les transports publics, aurait un impact significatif en termes de mobilité verte ; la gestion des espaces naturels communs à travers les frontières est essentielle pour préserver la biodiversité ; les plans de prévention des risques transfrontaliers d'inondations ou d'incendies de forêt contribuent également à la préservation de la biodiversité ; la qualité de l'eau et de l'air et le développement de chaînes de valeur transfrontalières peuvent faire une réelle différence dans la promotion d'une économie circulaire plus efficace.

Le renforcement de l'accessibilité des PME aux marchés situés directement de l'autre côté de la frontière permettrait de s'assurer que les régions frontalières soient également adaptées à l'ère numérique, en veillant à ce que leur innovation prenne en considération l'ensemble de leurs zones de couverture avec une perspective à 360 degrés (à savoir avec des centres d'innovation numérique transfrontaliers). La mise en place des outils appropriés (par exemple, le GECT et l'ECBM) pour que les administrations transfrontalières et les citoyens des régions frontalières puissent coopérer pleinement avec leurs pairs et partenaires naturels dans la région voisine - par exemple, en établissant un accès commun aux services de santé transfrontaliers - est un moyen de promouvoir notre mode de vie européen.

Enfin, travailler avec les régions situées le long des frontières extérieures de l'UE permet de jouer un rôle constructif dans la promotion des relations de bon voisinage et de la prospérité socio-économique. Ce travail assure la promotion de l'Europe en tant qu'acteur mondial.

PROCHAINE ÉTAPES

Un rapport officiel de la Commission européenne est en cours de préparation pour définir au mieux le soutien financier et non financier qui peut être accordé à toutes les régions frontalières.

Les autorités nationales et régionales préparent actuellement leurs programmes FEDER - dont Interreg - pour 2021-2027. Les connaissances et l'expérience acquises grâce au travail sur les obstacles juridiques et administratifs transfrontaliers devraient maintenant contribuer à garantir que le FEDER abordera ces défis.

Les régions transfrontalières sont constituées de régions frontalières contiguës - elles peuvent être parfois périphériques, mais elles ne sont pas isolées les unes des autres. En conséquence, une leçon importante est que pour travailler efficacement au développement d'une région frontalière individuelle, ses voisins doivent être pris en considération. C'est pourquoi les programmes opérationnels nationaux et régionaux du FEDER (qui représentent environ 97% du FEDER) devront également contribuer à la coopération transfrontalière en 2021-2027.

ACTEURS CLÉS

Outre les régions frontalières et leurs associations nationales ou internationales, la Commission européenne a également créé un « point focal frontalier » dont la tâche est de veiller à ce que la dimension frontalière soit dûment prise en compte dans toutes ses propositions législatives ou financières et de soutenir la mise en réseau et les échanges d'expériences entre les régions frontalières. Le « Border Focal Point » travaille en étroite collaboration avec la plateforme GECT du Comité des régions.

Focus intervenants

Elisa Ferreira

Commissaire européenne à la cohésion et aux réformes
Ouverture à 9h30, TR#1, 09/11 à 10h00

Normunds Popens

Directeur Général Adjoint, DG REGIO, Commission européenne
TR#1, 09/11 à 11h30

Anne Sander

Députée européenne et Vice-Présidente de la MOT
TR#2, 09/11 à 11h30

LES 10 ANS DE LA PLATEFORME DES GECT



European Committee of the Regions

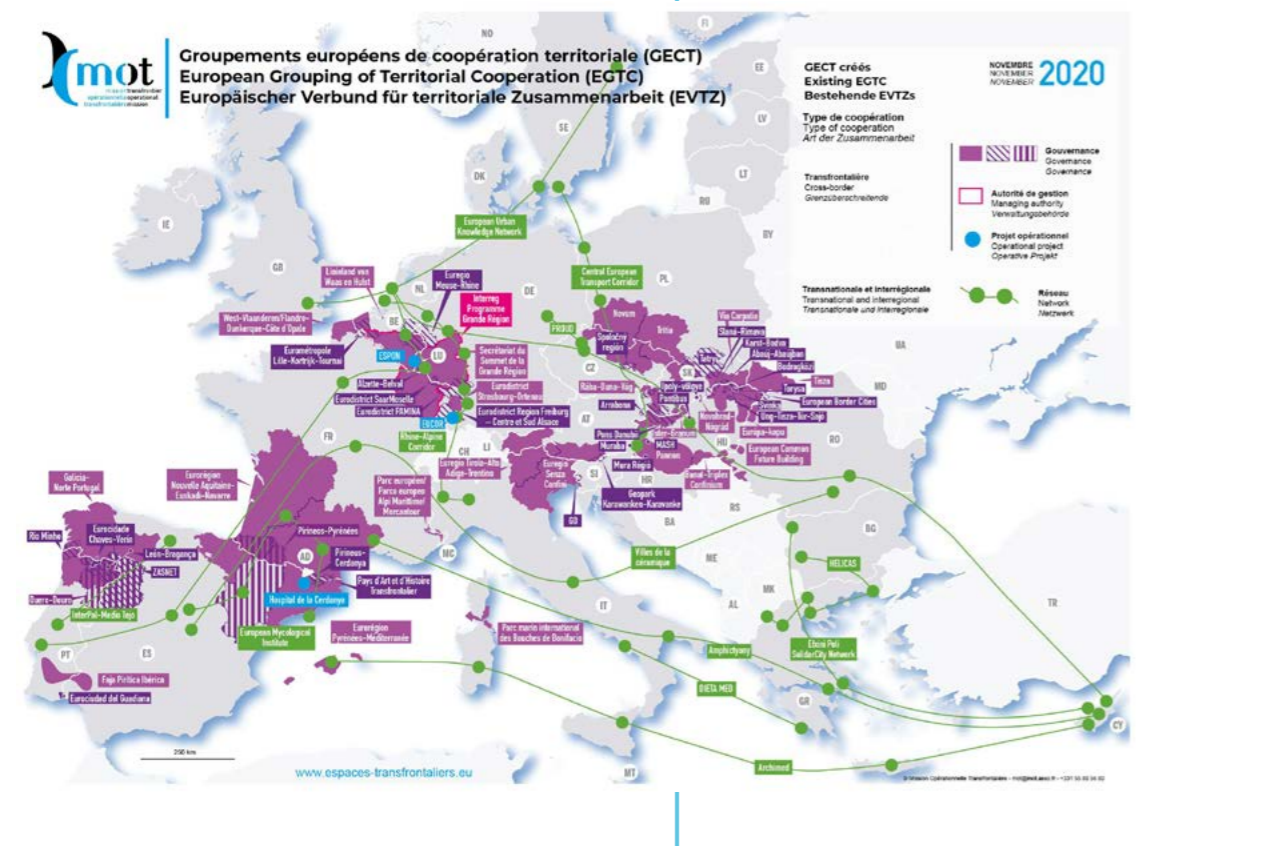
Qu'est-ce qu'un GECT?

Le groupement européen de coopération territoriale (GECT) a été introduit en 2006 par un règlement de l'Union européenne dans le but de surmonter les obstacles transfrontaliers et d'aider les administrations publiques des différents États membres à mettre en œuvre des mesures au-delà des frontières nationales.

L'instrument du GECT donne aux acteurs publics la possibilité de créer une entité internationale en vertu du droit européen. L'objectif : simplifier la coopération de part et d'autre des frontières et réduire considérablement les formalités administratives.

Cet instrument juridique sert à compléter les outils de financement de la coopération territoriale européenne (CTE), également appelée « Interreg », afin de renforcer la cohésion économique, sociale et territoriale. Le GECT fournit une structure stable propice à la coopération des acteurs publics à différents échelons, ce qui favorise la gouvernance à plusieurs niveaux, tant au sein de l'Union européenne qu'avec les pays tiers.

En novembre 2020, l'Union européenne compte 78 GECT, et plusieurs autres sont en cours de création. Plus de 1 000 collectivités locales et régionales, universités et autres organismes publics prennent part à ces GECT, qui sont établis dans 20 États membres de l'Union et quatre pays tiers.



Focus intervenants

Apostolos Tzitzikostas
Président du Comité européen des Régions
Ouverture à 9h30 et TR#1, 09/11 à 10h00

Isabelle Boudineau
Présidente de la Commission COTER (Comité européen des Régions), Coordinatrice de la Plateforme GECT
TR#3, 09/11 à 14h30

François Calvet
Sénateur des Pyrénées-Orientales, Président du Comité d'accompagnement du GECT Hôpital de Cerdagne
TR#3, 09/11 à 14h30

Béla Keszegh
Maire de Komárno (SK), Membre du GECT Pons Danubii
TR#3, 09/11 à 14h30

Sandra Sodini
Directrice des Relations internationales, Région Friuli Venezia Giulia, membre du GECT Euregio Senza Confini (IT/AT)
TR#3, 09/11 à 14h30

Jorg Saalbach
Directeur de GECT Interregional Alliance for Rhine-Alps Corridor
TR#3, 09/11 à 14h30

Rudy Demotte
Président du GECT de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai - TR#2, 09/11 à 11h30

Les GECT répondent à de nombreux objectifs, qui visent tous à apporter de la valeur ajoutée grâce à une coopération territoriale de long terme, dépassant le champ d'action même des projets. Ils contribuent par ailleurs à la mise en œuvre de programmes de coopération territoriale européenne et de projets relevant de la politique de cohésion, ainsi que d'autres projets européens, nationaux et régionaux, renforçant ainsi la cohésion économique, sociale et territoriale.

Les GECT constituent souvent des instruments de gouvernance à plusieurs niveaux. Ils réunissent une pluralité d'instances de pays, d'échelons administratifs et de secteurs d'action différents. Cette situation s'observe aussi bien dans la composition du GECT que dans la participation au projet ou à d'autres activités.

Les GECT peuvent servir de micro-laboratoires transfrontaliers pour développer les services publics, mettre en place de nouveaux transports publics et concevoir de nouvelles approches en matière d'éducation transfrontalière. Ils jouent également un rôle de planification important dans des domaines fonctionnels tels que la protection de l'environnement, l'organisation des transports, le tourisme intégré et la coopération économique. Dans une moindre mesure, ils sont responsables de la gestion des programmes de coopération territoriale européenne, en totalité ou en partie, ou encore des infrastructures transfrontalières.



Le CdR se montre très actif pour promouvoir et soutenir les GECT: il adopte des avis politiques, suit la mise en œuvre de la législation relative au GECT dans les États membres, fournit des informations sur le règlement y afférent et sur son évolution, organise des manifestations, dispense des conseils et un soutien aux GECT existants et à ceux en cours de création, élabore des études et fait office de point de rencontre entre les responsables politiques, les fonctionnaires, les experts et la société civile. En parallèle, le CdR tient également le registre européen officiel des GECT.

La plateforme des GECT réunit les représentants politiques et techniques de tous les GECT existants et de ceux en cours de constitution, ainsi que des experts. Elle a pour but de faciliter les échanges d'expériences sur le terrain, de promouvoir les GECT en tant qu'instruments de cohésion territoriale et d'assurer la visibilité des projets qu'ils développent, tout en appuyant les travaux consultatifs du CdR sur les questions transfrontalières.

LA PLATEFORME DES GECT

Le Comité européen des régions (CdR) est l'un des principaux promoteurs de l'instrument du GECT sur le plan politique. Le Comité assume un rôle consultatif spécifique dans le domaine de la coopération territoriale (article 306 du traité) et peut apporter un soutien efficace aux GECT sur la base d'une coopération interinstitutionnelle et d'une approche constructive et tournée vers l'avenir.

Temps fort

TABLE-RONDE #3

Remise du prix des GECT 2020 par le Comité européen des Régions

Le Comité européen des Régions décernera le prix biennal européen « Construire l'Europe au-delà des frontières » - Prix à destination des groupements européens de coopération territoriale (GECT) qui vise à reconnaître et à donner de la visibilité aux meilleures pratiques des GECT en Europe. Ce prix émane des autorités nationales, régionales et locales de l'UE, des institutions de l'UE et du public.

L'EXEMPLE DE LA FRONTIÈRE FRANCO-ALLEMANDE

Le Traité d'Aix-la-Chapelle

Le 22 janvier 2019, la Chancelière Angela Merkel et le Président de la République Emmanuel Macron ont signé à Aix-la-Chapelle un nouveau Traité de coopération et d'intégration entre l'Allemagne et la France, complétant le traité de l'Élysée de 1963.

Le Traité d'Aix-la-Chapelle (TALC) marque une véritable reconnaissance du fait transfrontalier comme élément central de la construction européenne.

UN CHAPITRE ENTièrement DÉDIÉ À LA COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE

Rédigé avec une active contribution de la MOT, il vise l'élimination des obstacles transfrontaliers pour faciliter la mise en œuvre des projets et simplifier le quotidien des frontaliers. A cet effet, «les deux États dotent les collectivités territoriales des territoires frontaliers et les entités transfrontalières comme les eurodistricts de compétences appropriées, de ressources dédiées et de procédures accélérées»; et «si aucun autre moyen ne leur permet de surmonter ces obstacles, des dispositions juridiques et administratives adaptées, notamment des dérogations, peuvent également être accordées». Une déclaration portant sur quinze projets transfrontaliers prioritaires a été également adoptée⁸.

UN COMITÉ DE COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE (CCT) FRANCO-ALLEMAND

Il s'agit de l'une des mesures phares du traité. Le CCT examine «en priorité les questions relatives à la coopération transfrontalière qui n'ont pu être résolues au sein des organes existants, et dont la résolution nécessite une coopération accrue», adopte une feuille de route annuelle et réunit au moins une fois par an les représentants des ministères de l'Intérieur et des Affaires étrangères français et allemands, ainsi que des membres exécutifs locaux⁹. Il s'est réuni pour la première fois le 22 janvier à Hambach.



Carte territoires transfrontaliers franco-allemands MOT

Le dernier CCT s'est réuni le 6 octobre 2020 à l'invitation de Clément Beaune, secrétaire d'État chargé des affaires européennes et Michael Roth, ministre délégué pour l'Europe, pour faire le point sur la situation sanitaire de part et d'autre du Rhin et sur les stratégies nécessaires pour endiguer la progression de la pandémie.

MODÈLE POUR D'AUTRES FRONTIÈRES

L'exemple de la coopération franco-allemande avec la mise en place du Comité de coopération transfrontalière (CCT) pourra servir de référence sur d'autres frontières françaises voire européennes.

PLUS D'INFOS

Sur le Traité:

<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2019/01/08/signature-nouveau-traite-franco-allemand-aix-la-chapelle>

Brochure franco-allemande sur l'observation transfrontalière, publiée par la MOT:

http://www.espaces-transfrontaliers.org/fileadmin/user_upload/documents/FR_observation_transfrontaliere_fr_de_2019.pdf

Focus intervenants

Clément Beaune
Secrétaire d'État aux Affaires européennes, France
Clôture du jour 1, 09/11 à 17h30

Heike Raab
Secrétaire d'État pour l'Europe, les Médias et le Numérique, Land de Rhénanie-Palatinat, Allemagne
TR#4, 09/11 à 16h

Jean Rottner
Président de la Région Grand Est
TR#4, 09/11 à 16h

Michael Frehse
Chef de la direction générale du Territoire, Ministère fédéral de l'Intérieur, de la Construction et du Territoire, Allemagne
TR#2, 09/11 à 11h30

La Région Grand Est: un territoire frontalier marqué par la crise du Covid-19



Le village frontalier de Scheibenhart, coupé en deux par la fermeture des frontières pendant la crise sanitaire © Badener

Le 16 mars 2020, la frontière franco-allemande est fermée, sauf pour le transport de marchandises et les travailleurs transfrontaliers. La Compagnie des transports strasbourgeois n'est plus autorisée à desservir l'Allemagne, et le tramway reliant Strasbourg à Kehl s'arrête à la frontière.

En quelques jours, des mesures de contrôles et de restrictions inédites aux frontières se sont mises en place, perturbant gravement la vie des populations frontalières. Le lendemain, la France met en place le confinement de sa population; le Luxembourg annonce qu'il va déclencher «l'état de crise» tandis que la Suisse ferme ses frontières à ceux qui ne résident ou ne travaillent pas en Suisse. Enfin, la Belgique adopte le 18 mars des mesures strictes de confinement.

Dans ce contexte difficile, les acteurs locaux ont repris contact, puis les États voisins se sont coordonnés en urgence pour prendre des mesures de garantie¹⁰.

La région Grand Est est la région frontalière par excellence, avec près de 760 km de frontières dont 450 km de frontière franco-allemande. Elle regroupe 166 800 actifs travaillant à l'étranger¹¹.

Les mesures d'urgence et d'exception que la situation des frontaliers a nécessitées démontrent l'interdépendance des systèmes économiques locaux par-delà les frontières. Elles sont aujourd'hui une preuve de la continuité et de l'intégration de ces territoires. En temps de crise, cette continuité peut être un fondement de la coopération opérationnelle entre les États européens.

« PLUS JAMAIS ÇA ! »

Lors de l'Assemblée générale de la MOT à Colmar le 9 septembre, Claudine Ganter, Conseillère régionale de la Région Grand Est, et Vice-Présidente de la MOT, a souligné «les tensions, le repli sur soi, et les grandes difficultés des travailleurs frontaliers pendant la crise sanitaire, leurs trajets quotidiens pouvant passer de 20 minutes à plus de 2h!».

VERS UN MODÈLE TRANSFRONTALIER POUR LA GESTION DE CRISE ?

Dès le 16 mars 2020, un groupe de contact a été mis en place entre la Région Grand Est, la Préfecture de Région et les trois Länder allemands à l'échelle de la frontière. Son objectif: entretenir des échanges quotidiens sur les restrictions à la libre circulation et leurs impacts pour les travailleurs frontaliers. Ce groupe a ensuite été élargi à l'Agence Régionale de Santé (ARS), aux départements frontaliers, aux autorités sanitaires et policières allemandes, au ministère fédéral allemand des affaires étrangères, ainsi qu'au ministère français de l'intérieur.

Ce dispositif a facilité les transferts de patients du Grand Est vers les Länder voisins. Il a permis de structurer une réponse commune aux urgences sanitaires, tout en facilitant la remontée des difficultés liées à la traversée de la frontière par des acteurs économiques placés en première ligne.

Le déploiement de ce groupe contact de crise révèle la possibilité d'agir de manière urgente à l'échelle d'un bassin de vie transfrontalier.

Cette coopération confirme la pertinence du Traité d'Aix-la-Chapelle et du Comité de Coopération Transfrontalière qui réunit les acteurs français et allemands.

(8) Concernant: l'élargissement des programmes de mobilité pour la jeunesse, l'amélioration des liaisons ferroviaires transfrontalières, la reconversion de la zone de proximité de la centrale nucléaire de Fessenheim, ou encore la mise en place d'un Fonds citoyen commun destiné à soutenir les initiatives citoyennes.

(9) Länder, Région, Départements, Eurodistricts, parlementaires nationaux.

(10) Comme acter le maintien des contrats de travail des frontaliers, élargir les possibilités de télétravail au-delà des 25% des horaires du salarié, garantir l'ensemble des droits de protection sociale et la rémunération: le détail de ces mesures est recensé et indexé par l'association «Frontaliers Grand Est», centre de ressources pour les travailleurs frontaliers.

(11) Source: Insee Analyses, N°97, Juin 2019.

PRÉSENTATION DE LA JOURNÉE DU 10 NOVEMBRE 2020

Les territoires transfrontaliers aux frontières françaises



La seconde journée sera inaugurée par Jean Jouzel, Climatologue et glaciologue, Membre de l'Académie des sciences. Elle mettra en avant les territoires transfrontaliers aux frontières françaises, pour révéler leur diversité et spécificités, de Dunkerque à Bayonne, en passant par Nice, Genève et Strasbourg, et débattre de décentralisation, déconcentration et « différenciation ».

Les objectifs

- discuter de la place du « local » et du rôle des espaces transfrontaliers face aux défis internationaux, en particulier sanitaires, économiques, numériques, climatiques ;
- débattre de la capacité des territoires transfrontaliers à répondre à ces transitions, de l'ingénierie transfrontalière à leur disposition - l'ANCT (Agence Nationale de Cohésion des Territoires) ayant été créée début 2020 - et de l'opportunité de constituer des territoires pionniers en matière de « différenciation territoriale » ;
- mettre en avant le besoin d'inter-territorialité, de solidarité et de cohésion à l'échelle transfrontalière en croisant les regards entre les différents types de territoires (métropolitains, périurbains, peu denses, ruraux, de montagne, littoraux,...).

Modération de la Journée :

Matinée : Marianne Malez, Directrice de mission, FNAU (Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme).
Après-midi : Giuseppe Bettoni, Professeur à l'Université de Rome, Expert en géopolitique.

Elle s'organisera autour de 4 tables-rondes :

TABLE-RONDE #5 10H- 11H30

Santé, numérique, climat... l'heure des transitions transfrontalières ?

TABLE-RONDE #6 11H30- 13H00

Mobilité et attractivité transfrontalières, le retour des frontières ?

TABLE-RONDE #7 14H00- 15H30

Territoires transfrontaliers, territoires différenciés ?

TABLE-RONDE #8 15H30- 17H00

Métropoles, montagne, ruralité: quelle cohésion transfrontalière ?

MÉTROPOLES FRONTALIÈRES : l'exemple des Schémas de Coopération Transfrontalière (SCT)

Connue pour avoir donné naissance au « métropoles françaises » au sens juridique du terme, la loi MAPTAM¹² a ouvert pour les espaces frontaliers français de nouveaux chantiers de coopération transfrontalière.

La loi MAPTAM a invité les « métropoles limitrophes d'un Etat étranger » à élaborer un « Schéma de Coopération Transfrontalière (SCT) » en lien avec le Département, la Région et les communes concernées. Lille, Strasbourg et Nice ont engagé ce travail avec la MOT. La Communauté d'agglomération Pays Basque s'y est associée de façon volontaire.

Six ans plus tard, ces quatre métropoles sont arrivées au terme de l'élaboration de leur SCT avec une adoption en conseil plénier. Pour répondre à la commande de la loi, elles se sont engagées de façon appuyée dans une démarche de concertation multi-acteurs et multi-niveaux, en lien avec les partenaires institutionnels que sont la région, le département, les services de l'Etat, les communes, mais aussi avec les partenaires économiques, la société civile, et les voisins de l'autre versant.

POINT COMMUN ENTRE LES QUATRE INITIATIVES

La projection de chaque intercommunalité sur plusieurs échelles de coopération: qu'il s'agisse de coopérations de proximité, métropolitaine, euro-régionale ou macro-régionale, le contenu du SCT traduit la place motrice des acteurs métropolitains dans les dynamiques de coopération, et leur rôle pour structurer l'aménagement des bassins de vie transfrontaliers.

PROCHAINE ÉTAPE

L'étape suivante réside dans l'articulation des SCT avec des stratégies portées par les autorités de l'autre côté de la frontière. Cette évolution vers des stratégies pleinement intégrées en transfrontalier constitue en effet un second palier pour se rapprocher des exemples des métropoles de Bâle et de Genève, modèles de continuité fonctionnelle et de stratégie transfrontalière. D'autres territoires comme la Collectivité Européenne d'Alsace s'apprentent à se lancer dans une telle démarche.

UN RÉSEAU DES SCT

Aujourd'hui, les quatre territoires pilotes sont engagés avec la MOT dans un réseau propice à l'échange d'expériences et la mise en œuvre de projets. Une première publication bilan vient de paraître, et un observatoire commun des dynamiques fonctionnelles transfrontalières pourra à terme voir le jour.

LA CONSTRUCTION DES SCT N'A PAS RECOUVERT LA MÊME RÉALITÉ POUR CHAQUE TERRITOIRE :



À Nice, sur un territoire qui compte peu de structures transfrontalières, le SCT marque une étape majeure, créant un réflexe transfrontalier avec les partenaires monégasques et italiens.



À Lille, où la gouvernance se concentre sur l'espace fonctionnel de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai, le SCT a ouvert la réflexion à d'autres formes d'inter-territorialités (en associant les territoires voisins du versant français) et à la coopération multi-niveaux (en lien avec l'acteur régional).



À Strasbourg, territoire « multidoté » en instances de gouvernance transfrontalière, le SCT a clarifié les ambitions de la métropole en matière de coopérations métropolitaines avec les centres urbains situés du côté allemand.



Au Pays Basque, où le transfrontalier est repensé à l'aune de la nouvelle agglomération XXL créée en 2017, le SCT a posé les bases d'une meilleure coordination du développement transfrontalier, et d'un investissement dans l'observation territoriale.

⁽¹²⁾ LOI n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles.

Métropole Nice Côte d'azur : quatre échelles de coopération



La Métropole Nice Côte d'Azur est un territoire transfrontalier unique, entre mer et montagne, contigu à deux frontières : une frontière interne à l'UE de plus de 100 km avec la région piémontaise en Italie et une frontière internationale avec la Principauté de Monaco. Son Schéma de coopération transfrontalière 2020-2030, adopté le 16 décembre 2019 s'articule en quatre échelles de travail complémentaires.

- **L'échelle littorale et moyen pays** dont les enjeux de mobilité, d'emploi et de risques naturels nécessitent un partenariat étroit avec ses voisins ;
- **L'échelle montagne** pour maintenir et développer des services publics et économiques éco-responsables dans le contexte du changement climatique ;
- **L'échelle inter métropolitaine**, dont les métropoles de Gênes et Turin sont les acteurs principaux, en associant la Principauté de Monaco pour développer l'innovation transfrontalière, en particulier pour construire un espace transfrontalier de recherche et d'innovation ;
- **L'échelle d'influence alpine et méditerranéenne**, en partenariat avec la Région Sud pour que cet espace transfrontalier prenne position dans les stratégies macro régionales.

Le service Coopération Transfrontalière de la Direction Europe et Financements Extérieurs collabore actuellement avec les différents territoires pour identifier les synergies communes et prioriser les actions à mener dans les trois prochaines années, en définissant chaque porteur de projet.

PLUS D'INFOS

<http://www.nicecotedazur.org/europe/sch%C3%A9ma-de-coop%C3%A9ration-transfrontalier>

Eurométropole de Strasbourg

Bien que le SCT ne couvre que le territoire de l'Eurométropole, il a intégré de bout en bout l'ensemble des partenaires frontaliers qui ont été appelés à y contribuer dans les mêmes termes que les organismes français (comme le Département du Bas-Rhin et la Région Grand Est).

Métropole Européenne de Lille

Grâce à son SCT, la MEL dispose désormais d'un manuel de gouvernance et d'un cadre opérationnel à intégrer dans les futurs programmes de Coopération Territoriale Européenne, qui doit la guider avec les partenaires français et belges de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai dans sa réponse aux nouveaux défis transfrontaliers comme l'anticipation et la gestion des crises écologiques et environnementales, sanitaires, économiques ou sociales.

Communauté Pays Basque

La stratégie transfrontalière se décline en quatre grandes ambitions : faciliter la vie des habitants et des entreprises dans un bassin de vie transfrontalier ; développer des valeurs et des représentations communes - forger une appartenance transfrontalière ; relever les défis de la transition écologique, de la gestion des ressources et espaces partagés ; promouvoir l'excellence et le rayonnement territorial transfrontalier.

PLUS D'INFOS

Brochure « Bilan des SCT »¹³:

http://www.espaces-transfrontaliers.org/fileadmin/user_upload/documents/Documents_MOT/2020_Publication_MOT_SCT.pdf

Newsletter MOT:

http://www.espaces-transfrontaliers.org/fileadmin/user_upload/documents/Newsletter/FR_NL158_04_20.pdf

Focus intervenants

Rudy Demotte

Président de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai, Président du parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles
TR#2, 09/11 à 11h30

Pia Imbs

Présidente de l'Eurométropole de Strasbourg
TR#5, 10/11 à 10h00

Jean-René Etchegaray

Président de la Communauté d'Agglomération Pays Basque
TR#7, 10/11 à 14h00

Christian Estrosi

Président de la Métropole Nice Côte d'Azur
TR#8, 10/11 à 15h30

LES TERRITOIRES AUX FRONTIÈRES FRANÇAISES, en première ligne de la crise sanitaire

Santé

Frontière franco-espagnole : un hôpital transfrontalier face à la crise

L'hôpital de Cerdagne – premier hôpital transfrontalier d'Europe – est situé en Catalogne à quelques kilomètres de la frontière franco-espagnole. Se distinguant dans sa gestion de la crise grâce à un atout de taille : sa double nationalité, il a démontré que des transitions transfrontalières en matière de santé étaient nécessaires. Situé dans la commune de Puigcerdà, il permet depuis son ouverture en 2014 d'améliorer considérablement l'offre de soins, dans un bassin de vie transfrontalier enclavé. L'équipement, cogéré par la Generalitat de Catalogne et le ministère français de la Santé (ARS), constitué sous la forme d'un Groupement Européen de Coopération Transfrontalière (GECT), relève entièrement de la coopération transfrontalière : une première en Europe ! La crise sanitaire a eu des conséquences dramatiques pour les hôpitaux et notamment celui de Cerdagne qui a dû faire face à la fermeture de la frontière, à la pénurie d'équipements de protection pour les soignants et de lits en soins intensifs dans les hôpitaux de référence pour les patients.



Des actions concrètes pour faire face à la crise :

- Suite à la fermeture de la frontière, l'hôpital et les forces de l'ordre, tant espagnoles que françaises, se sont entendues pour établir une voie verte permettant la libre circulation des soignants et des patients.
- Durant toute la période de crise, des lits en soins intensifs dans le Centre Hospitalier Intercommunal des Vallées de l'Ariège, à Foix, côté français, ont été mis à disposition des patients espagnols en état critique. Alors qu'en temps normal, les patients devant être transférés sont envoyés dans des établissements situés dans le pays d'origine du patient.
- L'accès aux matériels de protection et aux tests de dépistage a également été facilité tout au long de la pandémie grâce à la mise à disposition d'équipements de protection individuelle par les deux tutelles sanitaires (ARS Occitanie et Servei Català de la Salut) permettant ainsi un approvisionnement constant et un contrôle complet de la situation.

Plus que jamais, la double nationalité de l'hôpital a été un atout dans la gestion de cette crise sans précédent.

Focus intervenants

François Calvet

Sénateur des Pyrénées-Orientales, Président du Comité d'accompagnement du GECT Hôpital de Cerdagne
TR#3, 09/11 à 14h30



⁽¹³⁾ « Gouvernance et planification stratégique transfrontalière : Premier bilan de la mise en place des SCT ».

Mobilité

Grand Genève: l'exemple du
Léman Express

Le Grand Genève forme une agglomération transfrontalière très intégrée de près d'un million d'habitants. 100 000 travailleurs frontaliers traversent quotidiennement la frontière pour rejoindre le cœur de la cité lémanique. 600 000 passages de la frontière sont enregistrés chaque jour.

RÉPONDRE AUX FLUX TRANSFRONTALIERS

En 2018 une très grande majorité des travailleurs frontaliers du Grand Genève se déplaçaient en voiture: 62,8% par autoroute; les autres utilisant de plus petits points de passage douanier. C'est dans ce territoire au bord de la congestion routière que le premier et le plus grand réseau express ferroviaire transfrontalier d'Europe a vu le jour: le Léman Express a été mis en service le 15 décembre 2019. Il constitue un réseau de 230 kilomètres reliant Annecy, Saint-Gervais, et Bellegarde à Genève, et assurant une desserte quotidienne à l'échelle de deux cantons suisses et deux départements français.

UN PROJET COMPLEXE

Fruit d'un investissement de 2 milliards et de 10 années de coopération, le réseau est porté par une structure helvético-française en charge de son exploitation (l'opérateur Lémanis, financé à 60% par les CFF et à 40% par la SNCF). Il comprend 5 lignes et 45 gares. Certaines ont été intégralement rénovées pour accueillir la nouvelle infrastructure, à l'exemple de la gare d'Annemasse.

Le succès de cette mise en œuvre ne retire rien à la complexité technique, juridique et politique du projet. Avec deux cultures ferroviaires distinctes, le développement du Léman Express a dû surmonter les difficultés liées aux différences de matériel, aux coupures de courant liées au passage de la frontière en passant par les contraintes liées aux différences de droit du travail.

C'est aussi une complexité en matière de gouvernance, avec la présence sur l'espace du Grand Genève de 6 autorités organisatrices de la mobilité, coordonnées par le Groupement Local de Coopération Territoriale du Grand Genève (GLCT).

SOMIS AUX DIFFICULTÉS DE L'ACTUALITÉ

L'année 2020 aura été éprouvante pour la mise en œuvre d'un tel réseau: mouvements de grèves lors de son

ouverture, puis nombreuses mesures de restriction dues à la crise sanitaire et au confinement. Malgré cela, un an après son ouverture, le réseau semble tenir ses promesses: 45 000 voyageurs quotidiens sont recensés en moyenne en 2020, pour un objectif qui était fixé à 50 000 après deux à trois années de service.

UN PROJET ÉCOLOGIQUE INTÉGRÉ

Répondant aux impératifs de transition écologique et de mobilité bas carbone, le réseau fait partie d'un projet d'agglomération plus large comprenant d'autres investissements en matière de mobilité, que ce soit avec la mise en place récente d'une ligne de tram transfrontalière, le projet d'extension du vélib genevois à la France, ou les perspectives d'investissements futures dans l'élargissement et l'intensification des liaisons du Léman Express (la Région Auvergne-Rhône Alpes ayant promis la livraison de 10 trains supplémentaires pour 100 millions d'euros en 2022).

Focus intervenants

Christian Dupessey, Maire d'Annemasse, Président du Pôle métropolitain de Genevois français

Ouverture, TR#1, 09/11 à 10h00

Serge Dal Busco, Conseiller d'Etat de la République et Canton de Genève

TR#6, 10/11 à 11h30

Attractivité

Pôle Métropolitain Européen du
Sillon Lorrain: les frontaliers en
première ligne

Avec plus de 105 000 frontaliers qui travaillent au Luxembourg (+ 5000 par an), passant la frontière deux fois par jour, une réflexion majeure avec l'Etat voisin sur les questions d'accessibilité et de mobilité impose des réponses communes et équilibrées. La crise du Covid a exacerbé les effets de la globalisation, portant notamment sur la mobilité des biens et services: la plateforme logistique de Bettembourg, terminus de la route de la Soie, et les 23 allers-retours hebdomadaires de Cargolux, ont permis en quelque sorte que la Chine devienne le premier pays frontalier du Grand Est.

Pour le Sillon Lorrain, il est nécessaire de travailler les bases d'un projet de co-développement avec le Luxembourg permettant une équitable participation de chacun à un effort collectif.

LES FRONTALIERS EN PREMIÈRE LIGNE

Au plus fort de la crise sanitaire, la fermeture des frontières a été brutale. Le Luxembourg a fourni 50 masques à chaque frontalier alors que la France gérait sa pénurie. Le souci du Luxembourg de préserver l'impôt sur les frontaliers en télétravail, sans limite de temps (avec l'aval des autorités françaises) a fortement marqué les esprits. **L'enjeu aujourd'hui: établir des règles nouvelles incluant ces formes de travail à distance dans une logique de co-développement qui puisse bénéficier à la fois au pays de résidence et au pays de travail.**

La Lorraine a été une terre de construction de l'Europe économique: elle a découvert à ses dépens que sans l'organisation d'une Europe sociale et de la santé, les vieux réflexes nationalistes risquent de fragiliser les coopérations frontalières. Malgré des places disponibles, seuls sept malades du Covid ont été accueillis au Luxembourg pour être soignés par des professionnels de santé essentiellement frontaliers. Pendant ce temps, étaient organisés des TGV sanitaires pour alléger les hôpitaux du Grand Est en déplaçant des malades dans l'ouest ou le sud-ouest de la France...

Focus intervenants

Pierre Cuny

Président du Pôle Métropolitain du Sillon Lorrain, Maire de Thionville

TR#6, 10/11 à 11h30

Claude Turmes

Ministre luxembourgeois de l'Energie et de l'Aménagement du Territoire

TR#2, 09/11 à 11h30

Montagnes

Questions à Annie Genevard,
Vice-Présidente de l'Assemblée
Nationale, Députée du Doubs

LES TERRITOIRES DE MONTAGNE, DU FAIT DE LEUR SPÉCIFICITÉ, BÉNÉFICIENT DES POLITIQUES PUBLIQUES DÉDIÉES. EN QUOI LA PROBLÉMATIQUE TRANSFRONTALIÈRE Y REVÊT-ELLE UNE COMPLEXITÉ SUPPLÉMENTAIRE ?

Les territoires frontaliers génèrent une économie et une organisation du territoire particulières avec d'importantes variations d'un massif à l'autre. Les zones frontalières doivent être considérées au pluriel.

Parmi les problématiques propres aux territoires de montagne, il faut d'abord souligner le sujet de la mobilité et des embouteillages quotidiens, car les infrastructures sont inadaptées. La montagne est une frontière naturelle ce qui limite aussi les flux, car certains cols rendent les passages difficiles. Il est important de développer le transport ferroviaire et de développer l'offre de transports collectifs publics.

La frontière est une ligne de coopération. Le mouvement de travailleurs frontaliers a toujours existé avec une ampleur variable suivant les périodes, en fonction de l'intensité des facteurs souvent contradictoires qui le conditionnent: niveau des salaires, régime d'assurances, conditions de transport.



La Vallée de Joux, frontière franco-suisse, Source : Vallée de Joux, Tourisme

La problématique transfrontalière met en évidence une série de problèmes semblables: émigrations de frontaliers, disparité des rythmes de croissance, difficultés de concilier les objectifs nationaux de la politique d'aménagement du territoire. Elle est aussi positive et un moteur de développement pour le bassin de vie, parfois la région entière.

QUELLES EXPÉRIENCES ONT ÉTÉ VÉCUES DANS CES
TERRITOIRES DANS LE CADRE DE LA CRISE SANITAIRE ?

La crise sanitaire a mis en tension les sujets du quotidien qu'il s'agisse de la coopération ou des contraintes qui pèsent sur l'organisation de la vie locale. Dans les Pyrénées, des files d'attente ont été réservées pour les professionnels de la santé. La Suisse a accueilli des personnes en réanimation et des contacts sont d'ailleurs maintenus pour une éventuelle seconde vague. Il y a aussi eu des difficultés. Par exemple, le manque d'uniformité des politiques de protection autant au niveau des États que des régions.

Focus intervenants

Annie Genevard

Vice-Présidente de l'Assemblée Nationale, Députée du Doubs, Présidente de l'Association Nationale des Elus de la Montagne (ANEM) et du groupe transfrontalier du Conseil National de la Montagne (ANCT)

TR#8, 10/11 à 15h30

François Calvet

Sénateur des Pyrénées-Orientales, Président du Comité d'accompagnement du GECT Hôpital de Cerdagne

TR#3, 09/11 à 14h30

Christian Estrosi

Président de la Métropole Nice Côte d'Azur

TR#8, 10/11 à 15h30

Citoyenneté

Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai: «Échanger pour façonner l'avenir»



Le rôle d'un acteur comme l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai est d'œuvrer à relier les citoyens à l'Europe à travers un dialogue plus intense et une coopération territoriale renforcée. Comment y arriver en étant actif à l'échelle locale et transfrontalière? L'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai a expérimenté cela à travers un triptyque événementiel «Europe, je t'aime, moi non plus?». Pendant plus d'un an, près de 300 citoyens de la région transfrontalière ont pris part à trois rencontres. L'objectif? Rassembler leurs préoccupations afin d'élaborer des pistes de réflexion et d'actions communes à long terme. Cette mobilisation citoyenne a été une réussite car elle a fédéré les habitants du territoire transfrontalier autour du futur de l'Europe. Ils ont mis en évidence le besoin d'une Europe davantage écologique, sociale, citoyenne et plus proche des besoins actuels des Européens. Le résultat de ces échanges donne la matière pour cocréer l'Espace Citoyen de l'Europe qui fait le trait d'union manquant entre les institutions européennes et les citoyens.

Loïc Delhuyenne, Directeur de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai:

«L'information quotidienne diffusée par le GECT pendant la crise sanitaire a montré que l'échelle locale est un maillon précieux pour faciliter la vie quotidienne, défendre et développer nos valeurs européennes.»

Focus intervenants

Rudy Demotte
Président de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai,
Président du parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles
TR#2, 09/11 à 11h30

Territoires différenciés

Les territoires transfrontaliers à l'heure de la loi «Décentralisation, Différenciation & Déconcentration»

Si chaque territoire se singularise par des composantes géographiques, socio-économiques, et culturelles qui lui sont propres, les environnements institutionnels et juridiques dans lesquels évoluent les espaces transfrontaliers ne ressemblent à aucun autre. Au croisement de deux périmètres nationaux de régulation, ces territoires sont administrés par des collectivités et des institutions aux compétences, aux modalités d'organisation et aux capacités d'action différentes de part et d'autre de la frontière, rendant l'exercice de coordination d'autant plus complexe.

Peut-être plus qu'ailleurs, la faculté d'adaptation des autorités aux spécificités locales prime pour permettre le véritable développement à 360° de ces espaces. La crise sanitaire a d'ailleurs mis à nu ces problématiques, en donnant à voir le «double confinement» engendré par les fermetures unilatérales de frontières (services de proximité inaccessibles, familles séparées, champs de mobilité entravés, emplois menacés et stigmatisation des travailleurs transfrontaliers...).

Les perspectives d'évolution amenées par le futur projet de loi «Décentralisation, différenciation et déconcentration» (3D) arrivent à point nommé pour assurer de plus fortes marges de manœuvre à ces territoires.

Les dévolutions de pouvoir règlementaire aux acteurs locaux (services déconcentrés de l'Etat & collectivités locales), la généralisation des contrats globaux de territoires, la modularité des compétences des collectivités selon leurs enjeux, en suivant l'exemple de la future Collectivité Européenne d'Alsace (CEA), font partie des avancées vers une approche du développement territorial pleinement centrée sur les espaces fonctionnels. Le succès de ces orientations ne dépendra ensuite que de la capacité à s'inscrire dans l'exercice de la gouvernance multi-niveaux et dans des démarches volontaristes de coopérations aux frontières.

LA COLLECTIVITÉ EUROPÉENNE D'ALSACE (CEA)

La loi du 2 août 2019 relative aux compétences de la CEA a entériné la naissance de cette nouvelle collectivité issue de la fusion des départements français du Bas-Rhin et du Haut-Rhin au 1er janvier 2021. La CEA est désignée chef de file de la coopération transfrontalière pour organiser sur son territoire l'action commune des collectivités territoriales, dans leurs champs de compétence respectifs.

Brigitte Klinkert, Ministre déléguée à l'insertion, 1^{er} Vice-Présidente du Conseil départemental du Haut-Rhin, Vice-Présidente de la MOT:

«Étant avant tout une élue locale, convaincue que chaque territoire peut faire beaucoup à son échelle, je crois en effet qu'il est important de ne pas toujours appliquer les mêmes politiques partout.»

Source: La Semaine, 14 septembre 2020

Focus intervenants

Frédéric Bierry
Président du Département du Bas-Rhin
TR#7, 10/11 à 14h00

Jean-René Etchegaray
Président de la Communauté d'Agglomération Pays Basque
TR#7, 10/11 à 14h00

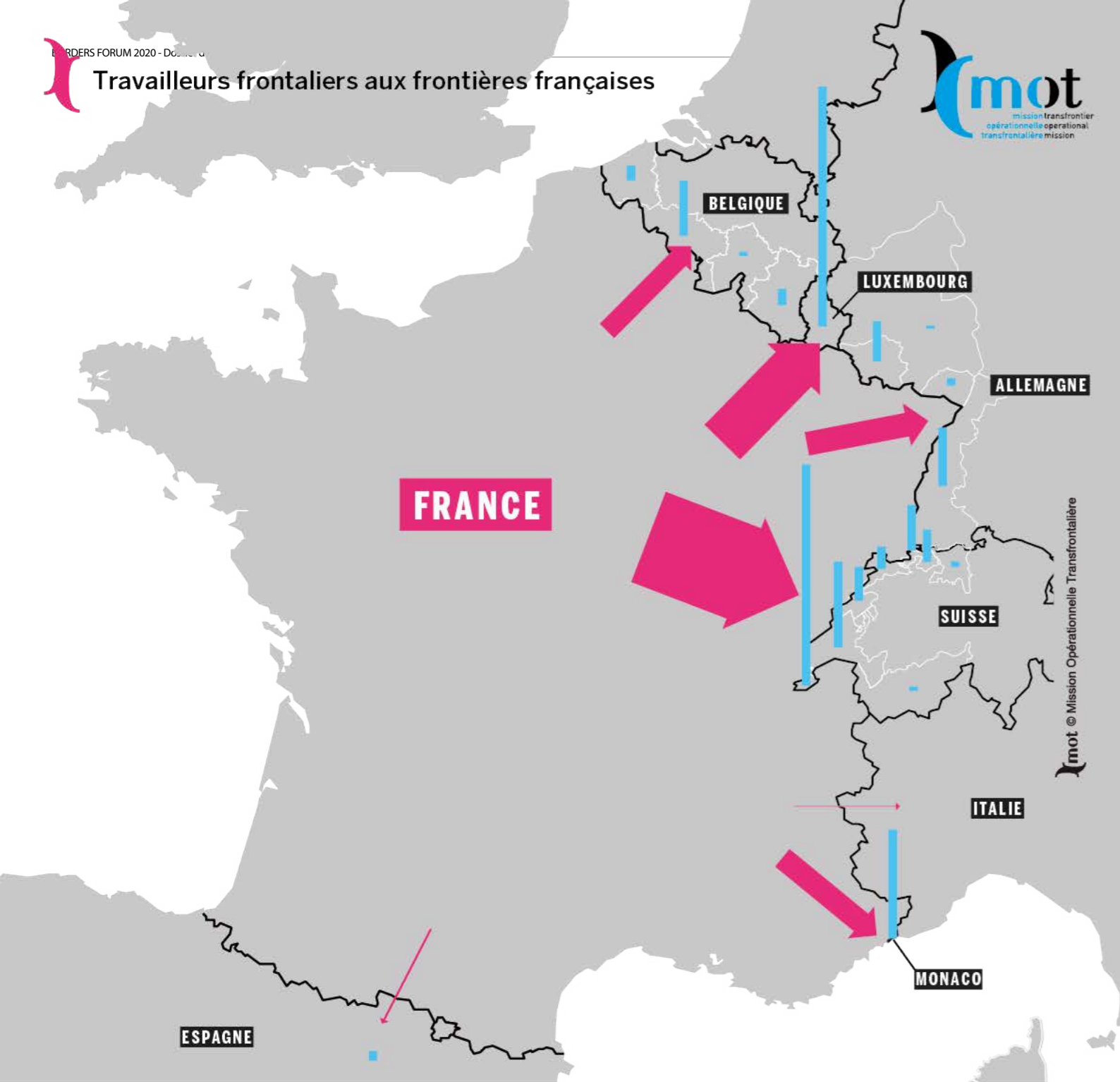
Daniel Gibbs
Président de la Collectivité de Saint-Martin
TR#7, 10/11 à 14h00

Fabienne Leloup
Professeur à l'Université catholique de Louvain
TR#7, 10/11 à 14h00

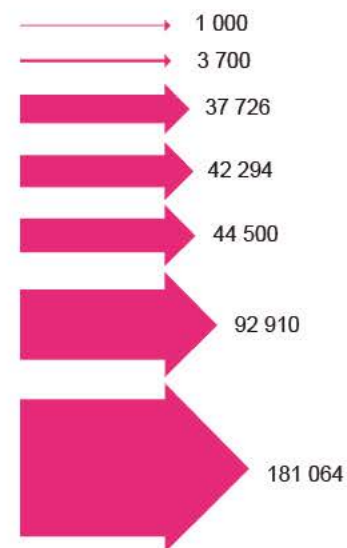
TERRITOIRES TRANSFRONTALIERS AUX FRONTIÈRES FRANÇAISES



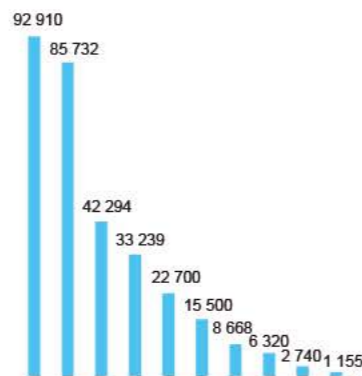
Travailleurs frontaliers aux frontières françaises



Nombre total de travailleurs frontaliers résidant en France par pays de destination



Nombre de travailleurs frontaliers résidant en France par territoire de destination dans le pays voisin



Sources :
 INSEE (France), 2015
 INAMI (Belgique), 2019
 IGSS (Luxembourg), 2018
 BA (Allemagne), 2018
 OFS (Suisse), 2020 (1er T.)
 IMSEE (Monaco), 2018

Retrouvez la liste de tous les intervenants du Borders Forum

Pour cela consultez le programme en ligne : https://bordersforum.eu/wp-content/uploads/2020/10/20200923_Borders-forum-programme-page-FR-3.pdf

Zoom – Publications



« La crise du Covid-19 aux frontières françaises »

RETOUR D'EXPÉRIENCES DU RÉSEAU DE LA MOT

Rédigé par la Mission Opérationnelle Transfrontalière, suite à une remontée d'expériences de l'ensemble de ses adhérents aux frontières françaises. JUIN 2020

Cette publication propose une analyse des conséquences aux frontières françaises de la crise sanitaire. Structurée en trois parties, elle rend compte des impacts, des difficultés et des initiatives liés à la gestion de crise sanitaire du Covid-19 dans les territoires transfrontaliers.

dernière rubrique esquisse une analyse du ressenti des habitants vis-à-vis de la crise et du confinement, dans un contexte où les fermetures des frontières se sont traduites par un renforcement des contraintes et de phénomènes discriminatoires spécifiques pour ces populations.

Elle revient dans un premier temps sur les mesures de contrôle déployées aux frontières. Dans une deuxième partie, elle dresse le bilan des impacts pour les travailleurs, les patients, les résidents, familles, commerçants et autorités évoluant au sein de ces espaces. Puis, la

PLUS D'INFOS

http://www.espaces-transfrontaliers.org/fileadmin/user_upload/documents/Documents_MOT/Articles_MOT/MOT_Covid-19_aux_frontieres_retours_experiences-06-2020.pdf

« Critical Dictionary on Borders, Cross-Border Cooperation and European Integration »

Rédigé par Birte Wassenberg, Professeur en Histoire contemporaine, Université de Strasbourg, et Bernard Reitel, Professeur de géographie politique et urbaine, Université d'Artois. En collaboration avec Jean Peyrony, Directeur général de la MOT, et Jean Rubio, chargé de mission, MOT. Editeur : Peter Lang, Collection : Border Studies. OCTOBRE 2020

Quel est le rôle des frontières dans l'intégration européenne ? Comment la coopération transfrontalière fonctionne-t-elle concrètement ? Quels sont les principaux acteurs, leurs motifs, objectifs et outils ? Cette publication majeure contient 209 articles, rédigés par 124 auteurs de différents pays et disciplines scientifiques, accompagnés de 66 cartes originales réalisées par la MOT.

PLUS D'INFOS

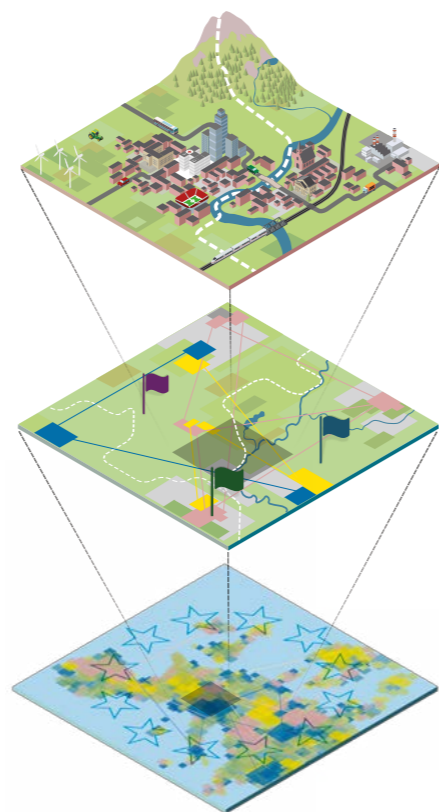
<https://www.peterlang.com/view/title/65124>

Qu'est-ce que la MOT ?

La MOT est une association spécialisée dans l'appui à la coopération transfrontalière. Elle a été créée en 1997 à l'initiative de l'État français. Son réseau regroupe plus de 70 acteurs de la coopération transfrontalière: structures transfrontalières, régions, départements, communes, groupements de communes et de collectivités, États, entreprises, fédérations et réseaux, agences d'urbanisme, etc. Elle a pour mission de défendre les intérêts des territoires transfrontaliers, de les mettre en réseau et de leur apporter une assistance opérationnelle et juridique. Son positionnement multiniveaux favorise le dialogue entre les autorités nationales, européennes, et les acteurs locaux et régionaux, pour une meilleure prise en compte des questions transfrontalières dans les législations.

PLUS D'INFOS

<http://www.espaces-transfrontaliers.org>



Deux financeurs principaux

L'AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES (ANCT)

Créée le premier janvier 2020, l'ANCT¹⁴ a pour mission de mettre en œuvre les principales orientations du gouvernement en termes de politique de la ville et de cohésion des territoires. Basée sur une gouvernance paritaire entre l'Etat, les associations d'élus et des parlementaires, elle conçoit et anime les programmes de redynamisation des territoires (« Action Cœur de ville », « Territoires d'industrie », « Petites villes de demain »...), suit la mise en œuvre des politiques d'aménagement et déploie une offre d'ingénierie pour la mise en place de contrats territoriaux.

L'ANCT mobilise la MOT pour assurer la remontée des obstacles et des enjeux des espaces transfrontaliers, et s'appuie sur elle pour développer une offre d'ingénierie transfrontalière au service des territoires. La MOT figure parmi les « partenaires dans l'action » pour le déploiement de l'actuel programme « Petites villes de demain »¹⁵, et intervient autant au niveau local (diagnostic transfrontalier,

appui au montage de partenariats de projets et à la recherche de financements européens) qu'au niveau national (recueil et valorisation de bonnes pratiques transfrontalières) et régional (ateliers de mise en réseau et de formation des acteurs).

LA BANQUE DES TERRITOIRES

Organisme public au statut particulier, la Banque des Territoires¹⁶ intervient dans le financement des politiques publiques, et participe au capital de plusieurs grands groupes publics et privés. Elle a notamment pour mission de co-financer les programmes nationaux déployés par l'ANCT tels qu'« Action cœur de ville » ou « Petites villes de demain ». Le relai et la diffusion des informations concernant les fonds européens, les appels à projets transfrontaliers, et la mise en valeur des investissements structurants au sein des régions frontalières sont parmi les principales missions de la MOT à ses côtés.

PLUS D'INFOS

L'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT):

<https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/>

La Banque des Territoires:

<https://www.banquedesterritoires.fr>

¹⁴ Succédant au Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET).

¹⁵ Concernant son déploiement dans les villes frontalières.

¹⁶ Du groupe « Caisse des dépôts ».

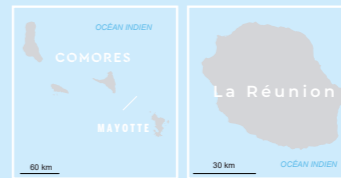


Réseau de la Mission Opérationnelle Transfrontalière



Catégorie d'adhérents

- Etats
- Régions, cantons ou communautés autonomes
- Départements ou provinces
- Groupements plurinationaux de collectivités territoriales
- ✠ Dont: Groupements européens de coopération territoriale (GECT)
- Groupements de collectivités territoriales
- Communes
- Entreprises et CCI
- Fédérations et agences nationales
- Agences d'urbanisme et pôles métropolitains
- Associations de personnes morales et autres structures
- Associations de personnes physiques
- Personnes physiques (non représentées sur la carte)



ORGANISÉ PAR



EN PARTENARIAT AVEC



EN PARTENARIAT MÉDIA AVEC



AVEC LE SOUTIEN DE

